

ÇA BOUGE / P.4

Un été sous le signe des concerts en plein air

PATRIMOINE / P.8

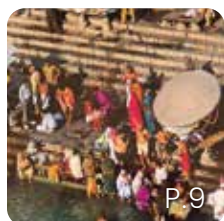
Le 1^{er} Festival Fleur de Sel aura lieu aux Portes en septembre

ENVIRONNEMENT / P.11

Découvrez le plan d'îles du PAPI 2



P.8



P.9



P.12

SOMMAIRE

- P.4** Ça bouge !
- P.7** C'est l'actu !
- P.8** Patrimoine
- P.10** Environnement
- P.12** En bref
- P.14** Infos pratiques
- P.15** Urbanisme / Voirie
- P.16** Portraits

LESP  RTES EN RÉ

+ d'infos sur

lesportesenre.fr

et sur les réseaux sociaux



Mairie des Portes-en-Ré
19 Rue de la Grenouillère,
17 880 Les Portes-en-Ré
Tél. 05 46 29 50 56
contact@lesportesenre.fr

Inscrivez-vous pour recevoir
infos et magazine

contact@lesportesenre.fr

ÉTAT CIVIL

DE MARS À JUIN 2023

NAISSANCE

30 mars : Ishaq LABRANDE BRUNET

MARIAGES

22 avril : François PEDEBOSCQ /
Maud LILLET

22 avril : Stéphane FLEURY /
Marie-Gaëlle GOMET

27 mai : Gianluca BRISIGOTTI /
Maroussia SAMPSIDIS

17 juin : Samuel SIX / Justine RAME

17 juin : Ghyslain WATTRELOS /
Nicola FIRTH

24 juin : Vincent LOUIN / Lucie RENAUD

24 juin : Louis CIBOT /
Camille DUBREUIL

DÉCÈS

23 avril : Agnès AMELIN
épouse POLETTI

16 juin : Jacqueline TROTTIN,
veuve GUILMET

Directeur de la publication :
Alain Pochon

Rédactrice en Chef :
Isabelle Campion

Crédits photographiques :
Rose Bonhomme, Jules Serrurier, Patrick
Bouraine, T24, Antoine Albeau Series, les
Portes en Fête, Nathalie Petrel/ONF, Thierry
Poletti, Hervé Rocheteau et Yann Arthus
Bertrand

*Remerciements à l'ensemble des élus
ainsi qu'à Claire Martiak, Directrice
Générale des Services. Un grand merci
à Rose Bonhomme, notre stagiaire pour
son aide efficace*

Maquette et mise en page : RC2C

Impression : Mace imprimerie

Dépôt légal : 2^e semestre 2023

Date de parution : juillet 2023

*Tirage : 2 000 exemplaires
N° ISSN 1269-5688*

*Votre magazine est imprimé sur
du papier certifié 100 % PEFC,
avec des encres végétales*



Alain POCHON,
Maire des Portes-en-Ré

« La question
du stationnement
est pratiquement
résolue »



Le mot du Maire

Chers portingalais, chères portingalaises,

Comme chaque année, la saison estivale est de retour, apportant avec elle l'animation tant attendue dans le village. Nous accueillons à nouveau un grand nombre de résidents et d'estivants, tous enthousiastes à l'idée de profiter des plages, du soleil, des balades à vélo, des promenades dans les marais, des terrasses de restaurants, des boutiques, des commerces et des nombreuses animations.

D'ailleurs, cette année, nous avons **préparé un programme d'événements particulièrement riche**. Les concerts du mercredi sur la Place de la Liberté sont de retour, ainsi que deux concerts de musique classique. Nous aurons également le plaisir d'applaudir à nouveau la Fanfare des Durs à Cuivre. **Les festivités du 14 juillet et du 15 août se dérouleront sur deux jours**, avec un « vrai bal » le premier soir, suivi d'animations plus familiales le lendemain, avec une retraite aux flambeaux et les feux d'artifice.

Bonne nouvelle : la question du stationnement des véhicules est désormais résolue grâce à la **mise à disposition du parking gratuit des Chaussées**, situé sur la départementale juste après le Carrefour Contact.

Sachez qu'il existe aussi **un second parking gratuit à côté de la Salle des Marais de la Prée**. Je tiens à remercier le propriétaire du terrain d'avoir octroyé le droit de stationner.

Veuillez noter qu'il est désormais strictement interdit de se garer le long de la départementale. Quant aux vélos, nous vous demandons de ne plus les utiliser dans le centre du village pendant le marché, par souci de bon sens et de sécurité. De nombreux parkings à vélo sont à votre disposition, tel celui du Parking du Corneau.

Côté culture, ne manquez pas **la magnifique exposition de photos de Yann Arthus Bertrand qui vous attend à la Maison Phare**. Pendant les Journées du Patrimoine, le **Festival « Fleur de Sel »** se déroulera pour la première fois dans notre commune.

Les plantations réalisées au printemps à l'entrée du village, au Gros Jonc, à la Redoute et à **la Couchette à Racapon** ont prospéré grâce à une météo particulièrement clémente en juin (peut-être même un peu trop !). Si vous ne connaissez pas la Couchette à Racapon, découvrez-la dans les pages « En bref » !

Enfin, ce numéro d'été comprend également un point sur **le programme des digues du Papi II (Programme d'Actions de Prévention des Inondations)**.

Je vous souhaite à toutes et à tous un merveilleux été et un excellent séjour sous le signe de « la bonne humeur ».

LES CONCERTS OFFERTS PAR LA MUNICIPALITÉ

DR - Le doigt dans l'œil



Lundi 10 juillet

21h - Chapelle de la Redoute

Label Oyat et l'ensemble Le Bestiaire

Un concert estival de musique classique avec un sextuor original qui offriront des œuvres classiques de Bach, Mozart, Fiala, Bukin, Pierné et Harrington.



DR - Vent d'Est

Mercredi 5 juillet

19h30 - Place de la Liberté

Le Doigt dans l'Œil

Jazz Manouche. Un accordéoniste, un guitariste et une chanteuse revisitent le répertoire de la chanson française, les classiques latinos, les classiques valse swing et autres standards.

DR - Label Oyat



Mercredi 19 juillet

19h30 - Place de la Liberté

Vent d'Est

Jean Michel à la clarinette et Eric à l'accordéon vous transportent avec leurs rythmes slaves et tziganes. Festive et empreinte de nostalgie, cette musique est associée aux juifs Ashkénazes depuis le XV^e siècle.

DR - Musique en Ré



Samedi 22 juillet

21h00 - Place de la Liberté

Concert philharmonique de Musique en Ré

Les solistes mondialement renommés Sarah Nemtanu, François Marat, Nicolas Bône, Raphaël Zekri, Daniel Rochemann, Théo Fouchenneret... se rassembleront pour offrir au public un moment chaleureux dédié aux plus illustres compositions de la musique classique. Ce concert se distingue par sa singularité, grâce à la diversité des instruments présents tels que les violons, violoncelles, clarinettes et piano.

DR - Note Bleue



Mercredi 2 août

19h30 - Place de la Liberté

Le quartet Paris Paname

Jazz manouche et chanson swing. Au programme : chansons originales, Vian, Gainsbourg, Brel, humour, poésie



Mercredi 26 juillet

19h30 - Place de la Liberté

Note Bleue

Un groupe de jazz d'Aquitaine qui offre des interprétations jazz-swing innovantes de succès internationaux de la pop (de Michael Jackson à Rihanna et les Beatles) ainsi que de la chanson française (de Brassens à Vanessa Paradis et France Gall).



DR - Le quartet Paris Paname



DR - Cuarteto Cubano

Mercredi 9 août

19h30 - Place de la Liberté

Cuarteto Cubano

Quatre musiciens d'origine cubaine. Leur musique nous entraîne vers une destination exotique, mélange de traditions cubaines et françaises. La soirée s'annonce dansante, souriante et « caliente » !

Jazz, pop/rock, musique classique, chansons françaises, il y en aura pour tous les goûts...

ÉTÉ 2023 • 5

Mercredi 16 août

19h30 - Place de la Liberté

Pépité

Rock, soul.



DR - Pépité

Mercredi 23 août

19h30 - Place de la Liberté

Le trio acoustique Criollo

Musique créole et afro-péruvienne. Leurs rythmes riches, leurs genres variés (valse, festejo, marinera, etc.) et leur sens festif offrent une expérience unique de partage et de sensualité.



DR - Kapadnom

Mercredi 30 août

19h30 - Place de la Liberté

Kapadnom

Pop, rock, blue grass.



DR - Les Durs à Cuivre

Lundi 28 août

16h/17h - Place de la Liberté

Les Durs à Cuivre

La fanfare de l'École d'Architecture de Nantes! Cette belle bande de copains, tout de doré et de poils vêtus, s'élargit d'année en année depuis maintenant plus de 10 ans. De la musicienne aguerrie au jeune fanfaron encore innocent, en passant par toutes les nuances de « pouets », c'est une explosion cuivrée qu'ils vous proposent !

LES CONCERTS PAYANTS

Mardi 11 juillet

21h - Église Saint Eutrope

26^e Festival de Guitare

Récital de guitare, Variations à travers les siècles, avec Luciano Pompilio et le Trio Gorosso.



Mardi 1^{er} août

21h - Église Saint Eutrope

L'Orchestre Symphonique de Musique en Ré

Concert dédié aux Variations Goldberg de Bach avec trois artistes talentueux.



DR - Musique en Ré

Les festivités

du 14 juillet et du 14 août

Jeudi 13 juillet

Soirée DJ sur la Place de la Liberté à partir de 22 heures.

Vendredi 14 juillet

11h00 discours du maire et pot offert par la municipalité, parking du Corneau

22h00 retraite aux flambeaux, départ Place de la Liberté

23h00 feu d'artifice sur le marais communal (ventes de lampions par les Portes en Fête toute la journée, sur la Place).

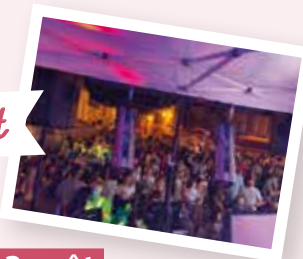
Dimanche 13 août

Soirée DJ sur la Place de la Liberté à partir de 22 heures.

Lundi 14 août

21h30 retraite aux flambeaux, départ Place de la Liberté

22h30 feu d'artifice sur le marais communal (ventes de lampions par les Portes en Fête toute la journée, sur la Place).



Expo photos Anne Boudard

La photographe Anne Boudard lance la deuxième édition de ses portraits en noir et blanc intitulée « À la rencontre des Portingalais ».

Cette édition mettra en valeur les commerçants, artisans, artistes et associations qui n'ont pas pu participer à la première édition en 2022. Chaque personne photographiée se verra remettre une grande photo à apposer dans sa vitrine ou sur son lieu de travail. Une grande bache reprendra, comme pour la première année, les 25 portraits réalisés et sera exposée à partir du 1^{er} juillet sur la façade de la mairie.



Les animations proposées par les associations

Les Portes en Fête

Juillet

Vendredi 14 juillet : Vente des lampions, Place de la Liberté.

Dimanche 16 juillet : Brocante Vide greniers d'été, sur le terrain situé Route de La Pointe à Chabot.

Samedi 22 juillet au lundi 7 août : 29^e Exposition des Peintres et Sculpteurs des Portes en Ré, Salle des Marais de la Prée.

Août

Dimanche 6 août : Brocante Vide greniers d'été, sur le terrain situé Route de la Pointe à Chabot

Lundi 14 août : Vente des lampions, Place de la Liberté.

Septembre

Dimanche 24 septembre : La Marche pour la vue.

Dimanche 22 octobre : Concours de belote, Salle des Marais de la Prée.



Le programme des associations sportives



TCBI (Tennis Club du Bout de l'île)

Pendant les mois de Juillet et Août, des stages de tennis sont proposés. À noter, deux tout nouveaux courts de padel, voir en page 7.

Renseignements au 05 46 29 60 38 ou 06 72 70 37 81

Golf de Trousse chemise

Des stages adultes et enfants ont lieu durant toutes les vacances et de nombreuses compétitions sont organisées.

www.golftroussechemise.com - 05 46 29 69 37

Club Nautique Portingalais

Cette saison, en plus des stages de voile vous pourrez vous initier et progresser en cours de **kitesurf** et tenter la **découverte du Wing-foil** : la dernière tendance des disciplines de glisse !

Sachez qu'à **la Plage de la Loge**, notre équipe est là pour vous accueillir pour de la location et des cours particuliers.

www.cnportes.org - 05 46 29 61 36



Les Festivités portingalaises

L'exposition des Manigates (travaux de tricotage, peinture sur porcelaine et verre, broderies et patchwork) aura lieu à la Salle des Marais de la Prée **le vendredi 7 juillet après-midi et toute la journée du samedi 8 juillet.**

La Bibliothèque

Les samedis 15 juillet et 5 août, retrouvez la traditionnelle **brocante de livres** de 10h à 12h30 sur le parking du Corneau, juste en face de la bibliothèque. Pendant la période estivale, la bibliothèque ouvre ses portes les lundis, mercredis et samedis de 11h à 12h30.

L'ALSH (Accueil de Loisirs sans Hébergement)

Tout l'été, de nombreux thèmes d'activités sont proposés aux enfants :

la semaine à l'envers, le western, les animaux fantastiques, l'Afrique, etc. De nombreuses sorties sont également prévues comme le tennis, la piscine, les sorties à vélo, la plage, le jardin, etc. Il y aura aussi une nuit à la belle étoile avec observation des astres au télescope.

Inscrivez-vous vite vos enfants ! Ouverts aux enfants non résidents aux Portes. À très vite pour de nouvelles aventures !

Contact : 06 25 86 02 67 - lesmoussaillonsdupertuis@outlook.fr



Les moussaillons du Pertuis.



Viet Vo Dao

Le Club de Viet Vo Dao reprendra les cours **le mercredi 6 septembre** de 17h15 à 18h15 à la Salle des Marais de la Prée. Ouvert aux enfants à partir de 5 ans.

Venez faire un cours d'essai gratuit !

Yvan Penaud : 06 83 04 61 71



INAUGURATION

L'Office du Tourisme déménage en centre village



En présence du personnel de Destination Île de Ré, de conseillers municipaux et de la presse, le Maire **Alain Pochon** et **Gisèle Vergnon**, Directrice Générale de Destination Île de Ré, ont inauguré le jeudi 15 juin dernier le nouveau bureau d'accueil touristique situé dans les locaux de la mairie, 19 rue de la Grenouillère.

Cette nouvelle implantation toute proche du centre-bourg était attendue depuis de longs mois par la municipalité et les équipes de Destination Île de Ré.

Pendant la saison estivale, Antoine et Vincent accueillent les visiteurs du lundi au samedi de 9h30 à 13h et de 14h30 à 17h, les dimanches et jours fériés de 9h30 à 13h.

Inauguration de la Maison des Arts et Loisirs

C'est à l'occasion de la Saint Eutrope, patron de la paroisse des Portes, que le Maire Alain Pochon a inauguré la Maison des Arts et Loisirs, située au 15 rue de la Grenouillère.

Anciennement la Cure, c'est grâce au Père Cottureau, absent à cette cérémonie pour raisons de santé, qu'un partenariat a pu être noué entre le diocèse et la municipalité. Entièrement remise en état par la mairie et ouverte à tous, la Maison des Arts et Loisirs permet maintenant d'**accueillir gratuitement des événements socio-culturels et des activités de loisirs**.

Un bail de 9 ans a été signé avec le diocèse pour un montant symbolique de ... un euro par an, en contrepartie des travaux réalisés pour l'aménagement.

Le diocèse, qui a parallèlement restauré intégralement la Maison Paroissiale située au fond de la cour, dispose du local les deux mois d'été pour y loger les prêtres qui assurent les offices pendant la saison.

ÉVÉNEMENTS

Retour sur les deux gros événements sportifs du printemps

Pour la 1^{re} édition des Antoine Albeau Series, les passionnés de wingfoil et windfoil s'étaient donné rendez-vous Plage de l'Anse du Fourneau pour **défier « le Colosse de l'Île de Ré »**. Un événement bon enfant et convivial qui s'est déroulé les 6, 7 et 8 mai. Outre la compétition entre professionnels, une course à pied a eu lieu avec les membres de la Orange Team ainsi que des démonstrations de wingfoil et un ramassage des déchets.

Le T24, un événement qui prend de l'ampleur puisque pas moins de 1 000

participants de tous âges ont participé à l'aventure et donné le meilleur pour faire le plus long triathlon en 24h (natation, vélo et course à pied). Même les plus petits ont réalisé un **T24 minutes très disputé**. Des équipes de Portugais se sont particulièrement distinguées au milieu des sportifs de haut niveau dans une ambiance de camaraderie et de dépassement de soi.

Animations diverses et soirée musicale ont permis à tous les participants, aux 160 bénévoles et à de nombreux Portugais de prolonger la fête les 3 et 4 juin derniers.

SPORT

Le padel tennis, ça vous tente ? Venez essayer ...



En juin, le Tennis Club du Bout de l'Île (TCBI) a inauguré ses deux nouvelles installations de padel tennis, route de la Filatte. Fabien Tollu, président du Tennis Club, et Alain Pochon, Maire des Portes en Ré, ont solennellement coupé le ruban tricolore, marquant ainsi le début officiel de la saison padelistique.

Le padel tennis est une variante du tennis qui se joue principalement en double sur un court plus petit et entouré de parois en verre.

i Pour plus d'informations et pour réserver un court, téléphonez au 05 46 29 60 38 ou au 06 72 70 37 81.

Tarif : 10 euros de l'heure par personne.



ÉVÉNEMENT

Le Festival Fleur de Sel aura lieu pour la 1^{ère} fois aux Portes



Le Festival Fleur de sel se déroulera pour la 1^{ère} fois aux Portes pendant les Journées du Patrimoine, le dimanche 17 septembre de 10h à 19h. Il mettra en lumière le savoir-faire traditionnel des sauniers et offrira une immersion dans le monde des marais salants.

Cet événement, accueilli par la commune et la Communauté de Communes, est organisé par le département de Charente-Maritime en collaboration avec les sauniers de l'Île de Ré.

Ses objectifs principaux :

- Mettre en lumière le savoir-faire traditionnel des sauniers,
- Préserver les emplois non délocalisables et la vitalité économique du territoire,
- Mettre en avant la protection de la biodiversité grâce à la saliculture dans le département, en associant l'ensemble des sauniers, notamment de l'Île d'Oléron et de la Seudre.
- Bâtir une identité locale du sel afin de créer une reconnaissance « sel du terroir saliculture charentais maritime »,
- Raconter l'histoire du sel et des marais salants,

Le sel sans modération

Un village de 1000 mètres carrés entièrement gratuit avec des espaces dédiés sera installé à la Pointe à Chabot. On y trouvera **une exposition** captivante sur l'histoire du sel et des marais salants, **des animations ludiques** destinées aux familles, **une restauration** avec des food trucks proposant des recettes originales et **un marché réunissant des producteurs locaux**. Les visiteurs auront également l'opportunité de découvrir les marais salants et d'échanger avec les sauniers dans l'espace « Institutionnel & Agora ».

Le Festival du Sel du dimanche 17 septembre, c'est un rendez-vous à ne pas manquer. Une journée enrichissante et conviviale, où les saveurs, les connaissances et les rencontres se mêleront pour **célébrer le sel sous toutes ses formes**.

L'entrée est libre et gratuite. Alors venez nombreux vivre cette expérience unique et laissez-vous charmer par la magie des marais salants et leur précieux trésor blanc.

RÉNOVATION

L'Église Saint Eutrope s'est refait une beauté

Construite au 12^e siècle au cœur du village, elle était à l'origine une humble chapelle quand les moines accompagnant les colons réclament la construction d'un édifice religieux. Au fil du temps, elle a évolué pour prendre une allure plus imposante en réponse à la croissance de la population. À l'aube du XVIII^e siècle, Saint Eutrope devient une église à part entière avec l'allongement de la nef.

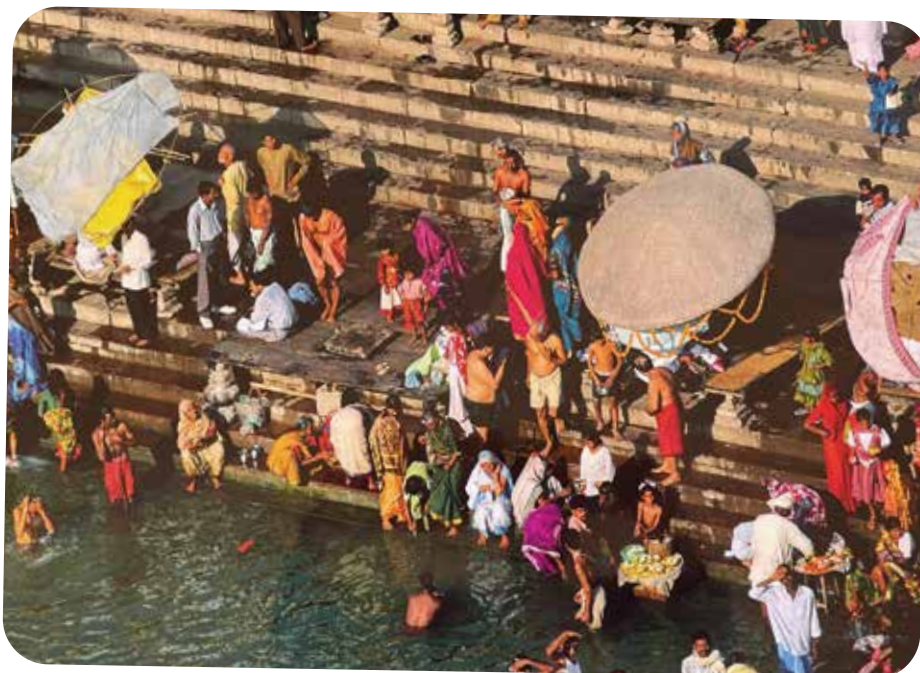
Aujourd'hui, c'est un havre de paix où les gens aiment se recueillir ou juste s'y reposer, appréciant le calme et la sérénité de l'endroit.

i Les horaires de messe sont affichés sur la porte de l'église et à la Maison Paroissiale.



EXPOSITION

Yann Arthus Bertrand à la Maison Phare de Trouse Chemise



C Du 5 juillet au 31 août, l'A4P (Association pour la Protection du Petit Patrimoine des Portes) organise une magnifique exposition à la Maison Phare, intitulée « Eau et Nature ». Une exposition qui interroge sur trois thèmes essentiels :

- **L'Océan, réservoir de biodiversité pour notre planète :** une source de nourriture, un régulateur et un témoin du changement climatique, une pompe à carbone et un producteur d'oxygène. 12 panneaux viendront illustrer ces différents thèmes.
- **L'Eau, une ressource vitale** avec 20 panneaux illustrés de spectaculaires photos de Yann Arthus Bertrand. La terre est une planète bleue et l'eau est la condition de la vie, l'histoire même de la vie est liée à l'existence de l'eau.
- **L'Eau, une ressource à partager,** un défi du XXI^e siècle expliqué au travers de 14 panneaux.

Deux autres expositions seront en même temps proposées cet été à la Maison Phare : **Gueules de Ré**, les caricatures de La Fruche et **l'histoire de la Maison Phare**.

Entrée libre et gratuite de 10h à 13h et de 15h à 19h, du mercredi au samedi, route du Feu du Fier.



DÉCOUVERTE

Participez cet été aux visites découvertes de la CDC

Si vous ne connaissez pas bien Les Portes, venez découvrir le village grâce à une visite commentée. Imprégnez-vous de la fabuleuse lumière qui baigne nos plages emblématiques, parcourez nos forêts et admirez la Patache qui marque l'entrée du Fier d'Ars.

Rendez-vous devant le puits, place de la Tourette **les dimanches 13, 20, 27 juillet et 3, 10, 17 et 24 août** à 14h30 (durée de la visite 2h00). Une visite commentée aura également lieu le dimanche 17 septembre lors des Journées Européennes du Patrimoine.

i Réservation obligatoire
au 05 46 29 52 71
(jauge 20 personnes)



RENCONTRE

Thomas Tchiboukdjian, technicien forestier de l'ONF



**LA PRÉVENTION
DES INCENDIES
EST UNE PRIORITÉ
ABSOLUE**

Avec l'arrivée de l'été et la montée des températures, les risques d'incendie dans les zones forestières sont préoccupants, d'autant plus que le réchauffement climatique et les sécheresses les accentuent. Pour en savoir plus sur cette problématique et les actions entreprises par l'Office National des Forêts (ONF), nous avons rencontré Thomas Tchiboukdjian, technicien forestier qui travaille sur le territoire de l'Île de Ré.

Thomas, en tant que technicien forestier à l'ONF, pouvez-vous expliquer votre rôle et les missions que vous réalisez entre autres dans la commune des Portes ?

En tant que technicien forestier à l'ONF, je suis responsable de la gestion de l'ensemble des forêts et dunes domaniales de l'Île de Ré et de certaines forêts sur le continent. Mes missions incluent la gestion forestière, la gestion du littoral, la lutte contre l'érosion et la protection de l'environnement. Sur un territoire

aussi touristique, cela suppose beaucoup d'aménagements pour accueillir le public dans les espaces naturels et le canaliser pour protéger la nature fragile de l'Île de Ré. C'est pourquoi, j'ai également des prérogatives en matière d'infractions forestières.

Quelles sont les dernières interventions réalisées par l'ONF aux Portes ?

En début d'année, nous avons posé des filets de protection à Trousse Chemise pour prévenir l'érosion, utilisé des chevaux de trait pour le débardage dans la forêt de Trousse Chemise, installé un caillebottis neuf au Petit Bec et réalisé une mise en défense entre les plages de la Saucière et du Lizay pour protéger les dunes. Nous assurons également l'entretien des caillebottis et l'installation de ganivelles sur les plages. Des événements de sensibilisation et des actions de ramassage de déchets sont également organisés ponctuellement.

Quelles sont les mesures prises pour prévenir les incendies ?

La prévention des incendies est une priorité absolue. Nous travaillons en collaboration avec le SDIS pour renforcer la surveillance et améliorer la sécurité des zones à risque. Une interdiction de stationner pour les camping-cars est en vigueur de 22h à 7h. Les feux sont strictement interdits sur les plages. En cas de départ de feu, il est crucial d'appeler immédiatement le 18 et de se géolocaliser. Dans les années à venir, nous prévoyons d'augmenter les infrastructures de lutte contre l'incendie, notamment des dessertes pour les véhicules de secours.

Avez-vous pris des dispositions pour sensibiliser la population aux risques d'incendie et à la préservation de l'environnement ?

Nous menons diverses actions de sensibilisation dans les écoles par exemple, également sur les Obligations Légales de Débroussaillage (OLD) et des campagnes de communication avec de la signalisation en forêt. Nous travaillons également en collaboration avec les forces de l'ordre et plus particulièrement la Police Municipale pour lutter contre les déchets sauvages et les apports de feu en forêt.

Pour finir, j'aimerais vraiment insister sur le fait qu'il est crucial de prendre conscience des risques d'incendie exacerbés par le réchauffement climatique et les sécheresses. Le paysage de l'Île de Ré est sauvage et naturel ; ce qui fait sa beauté, mais aussi sa vulnérabilité au feu. La collaboration entre l'ONF, les autorités locales et la population est essentielle.



PRÉVENTION

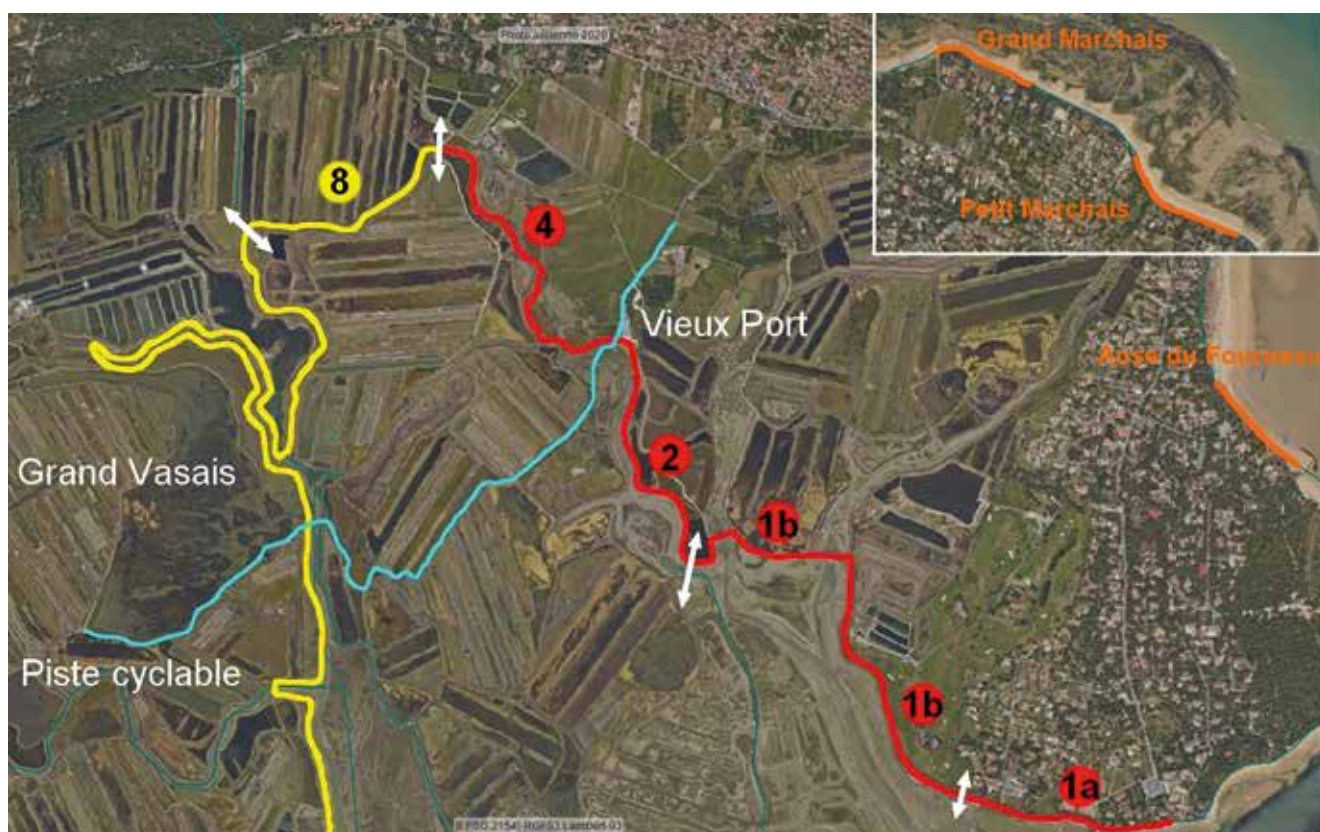
Faites la chasse au moustique tigre

Présent dans tous les départements de la Nouvelle-Aquitaine (hormis la Creuse), il fait l'objet d'une surveillance renforcée de la part de l'ARS et de Santé publique France car il peut, dans certaines conditions, être vecteur des virus de la Dengue, du Chikungunya et du Zika. Adoptons des gestes simples pour s'en débarrasser.

i Retrouver nos recommandations sur le site nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr

EXPLICATIONS

Les futures digues et protections de notre commune dans le PAPI 2

POUR TOUT SAVOIR¹

TRANCHE 1

DÉBUT DES TRAVAUX ESTIMÉ FIN 2025
COÛT 3 600 000 € HT

En rouge, de la Patache à la station d'épuration, plusieurs tronçons :

- › **tronçon 1a** : digue de la Patache, jusqu'au golf de Trousse Chemise, refaite avec niveau de protection Xynthia + 20.
- › **tronçon 1b** : digues du Riveau, des Trois Frères, de la Sartièrre des Ains et du Roc. Equivalentes à l'actuelle avec réfection du perré et consolidation à la hauteur actuelle de Xynthia + 20.
- › **tronçon 2 et 4** : digue du Roc, levée du Vieux Port et du Pas Thomas. Digue de retrait en bri – élargissement, pieutage et réhausse de l'ouvrage. Niveau de protection Xynthia + 20.

En jaune, à partir de la station d'épuration

- › **tronçon 8** : Digue de La Rivière. Début de la réalisation de la digue qui rejoindra Ars-en-Ré.

TRANCHE 2

FIN 2028 (?), COÛT 3 000 000 € HT

En orange, secteurs du Grand Marchais, du Petit Marchais et de l'Anse du Fourneau :

- › **digue du Grand Marchais** : mise en œuvre d'ouvrages contre la submersion, façade maritime. Remaniement des enrochements calcaires et pose de nouveaux ;
- › **digue du Petit Marchais** : idem. Batardeaux mis en place en urgence par la Commune en 2023, accès plage du Petit Marchais ;
- › **plage des Marchais** : réhausse de l'accès plage et mis en place de batardeaux ;
- › **plage du Gros Jonc** : mis en place de batardeaux (travail déjà réalisé en urgence par la Commune en 2023, accès plage des Cytons) ;
- › **plage de la Loge et de l'Anse du Fourneau** : mise en place de batardeaux aux accès des plages. Dunes basses et étroites par endroits – surveillance par Observatoire du littoral (DGPS ou GPS différentiel, mesures topographiques de grande précision) ;
- › **digue de l'Anse du Fourneau** : remaniement des enrochements en place et apports pour la conforter ;
- › mise en place d'épis en bois en continuité avec épis en béton existants.

¹ - Protection contre les submersions marines des Portes-en-Ré – Fier d'Ars (Fiche Action 7.1), COPIL du 01/02/2023, La Charente-Maritime, SCE environnement et CREOCEAN.
- AXE 7 Gestion des Ouvrages de Protection Hydraulique, ARTELIA, novembre 2019.

Le marché, c'est tous les jours !



Comme chaque été, le marché investit le centre village.

Vous le retrouverez jusqu'au 31 août, **tous les jours de 8h30 à 13h30** hormis l'artisanat, absent les lundis et le 14 juillet.



DON DU SANG, MARDI 18 JUILLET, ET JEUDI 3 AOÛT, 9H00 À 13H00 SALLE DES MARAIS DE LA PRÉE



► Corinne Buzard, nouvelle cheffe des ATM

Originnaire de Charente, elle vient d'être recrutée comme responsable des services techniques municipaux à la mairie, chargée de coordonner et d'organiser l'ensemble du travail des six ATM (agents techniques municipaux). Elle a aussi pour missions le suivi des chantiers, la coordination des manifestations et l'entretien des bâtiments municipaux. Une véritable femme orchestre au service de la propreté et de la bonne tenue de notre village.



► Histoire de pins parasol...

La rumeur est allée bon train : les pins parasols du parking du Corneau et du Gros Jonc vont-ils être abattus compte tenu des dégâts qu'ils provoquent sur les chaussées ? Que nenni ! Ils vont être taillés et élagués pour retrouver une seconde jeunesse et un port majestueux.



En juillet et en août, **le village sera éclairé tous les jours jusqu'à 2 heures du matin**. En septembre, reprise des horaires classiques, à savoir extinction des feux à minuit.

La Couchette à Racapon, quesako ?



Situé au bout de la rue de Trousse-Chemise, le carrefour de la Couchette à Racapon (que le maire a cité dans son édito) tient son nom de Racapon dit « Patachou ». C'était un des employés des fermes du Roy (un douanier en quelque sorte) qui eut des démêlés retentissants avec les rétais au 18^e siècle. **Connus pour leur activité essentielle** à savoir somnoler, Les « Patachous » avaient construit à cet endroit des cahutes avec des couchettes de laines séchées (les zoostères) car c'était un lieu de surveillance idéal au débouché du Chemin du Fier.

Des plantes, donnant un peu d'exotisme, ont été rajoutées aux acanthes pour embellir l'endroit : des palmiers aux rince-bouteilles, du séné (nous en reparlerons) au camphrier et en bordure, des albizias pour créer de l'ombrage aux promeneurs. **Un espace qui, d'ici peu, ne demandera plus d'arrosage.**

Qui a eu cette idée folle un jour d'inventer l'école !

La rentrée des élèves est fixée au **lundi 4 septembre 2023**. Au RPI, les plus grands retrouveront Joan Courtemanche à Saint Clément et Sylvie Gatabin aux Portes pour les CP, CE1 et CE2. Les petits de maternelle seront accueillis par une nouvelle institutrice, Alison Renaud, qui sera aidée de Coraline Le Bondé, ATSEM

Les sauveteurs reprennent du service

Ils sont à pied d'œuvre depuis le 1^{er} juillet sur la **Plage du Petit Bec**. Les cinq sauveteurs assureront à tour de rôle la sécurité des baigneurs et des surfeurs jusqu'à la fin août... Sans compter la recherche des enfants égarés sur cette grande et majestueuse plage.

L'équipe des sauveteurs de l'été 2022.



LES TOUTOUS, OUI MAIS PAS À LA PLAGE

Si vous avez un chien et qu'il vous accompagne partout, il y a quelques bonnes règles à respecter pour préserver la tranquillité de tous et maintenir des conditions d'hygiène irréprochables.

Un arrêté municipal stipule que l'accès aux plages de la commune est « strictement interdit de 10h à 20h », du 1^{er} juin au 30 septembre. Nous vous rappelons également que la commune met gracieusement à votre disposition des sacs à déjections canines dans le centre-bourg et un peu partout dans le village.

Un tire à l'eau pour les personnes à mobilité réduite

Le maire, **soucieux du bien-être des personnes à mobilité réduite**, a pris contact avec le Club Nautique Portingalais (CNP) pour trouver un accord pour mettre en place un tire à l'eau. Une démarche qui répondait aussi à la demande d'administrés.

Bonne nouvelle : celui-ci est donc en service depuis début juillet à la plage du Gros Jonc avec un tapis d'accès. C'est le CNP qui s'occupe gracieusement du stockage et des réservations. Pour utiliser le tire à l'eau, contactez le 05 46 29 61 36.

Mais attention, la mise à disposition est sujette aux marées et aux conditions météo et l'accompagnant doit obligatoirement signer une attestation de responsabilité. C'est le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) qui a financé le tire à l'eau pour un montant de 1 700€.



De gauche à droite, Hervé Ledue, Président du CNP, Alain Pochon, Maire des Portes et Laurence Regreny.

Quelques règles de bien-vivre ensemble !

Les beaux jours et les soirées d'été sont parfois propices à quelques « débordements » ! Nous vous rappelons qu'il existe un **arrêté municipal réglementant la sécurité et la tranquillité publique sur le territoire communal**. Vous pouvez le retrouver sur notre site Internet www.lesportesenre.fr rubrique « vie municipale ».

Cet arrêté fixe quelques règles de bien-vivre ensemble :

- Lors de manifestations à caractère privé, qu'elles soient organisées par des particuliers ou des professionnels, les organisateurs doivent **baissier la musique à partir de 22h, et cesser toutes nuisances sonores à partir de minuit**. À titre exceptionnel et dérogatoire, des autorisations peuvent être accordées sur demande formulée via un formulaire

téléchargeable sur notre site www.lesportesenre.fr rubrique « démarches administratives » et à retourner en mairie au plus tard 10 jours avant la manifestation. Une dérogation permanente est accordée pour la fête de la musique, la fête locale, la fête nationale du 14 juillet et le jour de l'An.

- Les bruits générés par **les travaux de bricolage et de jardinage sont également réglementés** par l'article 7 de l'arrêté municipal qui précise les amplitudes horaires autorisées :
 - du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h ;
 - les samedis de 10h à 12h et de 15h à 18h ;
 - interdiction absolue les dimanches et jours fériés.

HABITAT

Un projet de rénovation ?

Envie d'entreprendre des travaux d'isolation, de remplacer votre chaudière ou de changer de système de chauffage ? Contactez le service de conseil en rénovation énergétique de la CDC !

C'est un service gratuit. Il vous conseille dans vos démarches et vous oriente vers les dispositifs d'aides adaptés à votre situation. L'objectif : vous aider à réduire votre facture et votre consommation d'énergie !

Avant de démarrer, le conseiller procède à la réalisation d'un **bilan thermique de votre habitation**. Pour un **projet de rénovation globale**, un audit est réalisé à votre domicile.

Le service s'adresse à **toute personne résidant sur l'île de Ré** : propriétaires, locataires, résidents permanents et secondaires. Modestes ou aisés, tous les foyers peuvent bénéficier d'une aide financière.

i Il suffit d'appeler au 05 49 08 24 24. Chaque 2^e jeudi du mois, un conseiller tient une permanence à Saint-Martin-de-Ré, sur rendez-vous, au siège de la Communauté de Communes.



MOBILITÉ

200 € pour l'achat d'un vélo électrique

Le conseil communautaire a voté le renouvellement d'une aide pour l'achat d'un vélo à assistance électrique. **Cette mesure s'adresse sans conditions de ressources aux personnes disposant d'une résidence permanente sur l'île de Ré.** Une seule subvention est accordée par foyer. L'achat doit être effectué chez un vendeur ou un réparateur de cycles implanté sur l'île de Ré.

i Plus d'infos au 05 46 66 20 76. Dossier téléchargeable sur www.cdiledere.fr, rubrique « Transports, mobilité ». À savoir que la subvention de la CDC peut être complétée par les aides de l'État qui varient selon le revenu fiscal.

SOLIDARITÉ

Devenez accueillant familial

Vous cherchez un métier solidaire ? Vous avez du temps à consacrer aux autres ? Vous souhaitez travailler chez vous ? Vous appréciez les échanges et le partage avec les personnes âgées ou handicapées ? Vous êtes propriétaire ou locataire d'un logement avec une ou plusieurs pièces libres et adaptées ? Vous pouvez devenir **accueillant familial**.

L'accueil familial consiste pour un particulier ou un couple, agréé par la Présidente du Département, à accueillir à son domicile et à titre onéreux, une ou plusieurs personnes âgées ou handicapées. Il assure divers services dont l'hébergement et l'entretien, dans la limite de trois personnes hébergées.

i Si vous êtes intéressé par ce métier solidaire à domicile, contactez les services du Département au 05 46 31 73 36 – 05 46 31 73 32 / da-esms@charente-maritime.fr.

Retrouvez toutes les informations utiles sur le site Internet du Département : la.charente-maritime.fr/emploi-insertion/metier-daccueillant-familial



Les navettes Respiré reprennent du service pour aller à la plage

Gratuites, elles vous emmèneront tous les jours du 8 juillet au 24 septembre de la plage du Petit Bec à la Patache. De 10h00 à 19h30, elles desserviront aussi le parking des Châtaigniers, la Salle des Marais de la Prée, ainsi que les plages de la Loge, de Trousse-Chemise et de la Barre de Veille. Un bon conseil : laissez vos voitures aux parkings et partez à la plage en navettes !

Nous vous rappelons aussi que le service « Respiré à la demande » est à votre disposition gratuitement pour faire vos courses ou aller à un rendez-vous médical ou administratif. Pour en bénéficier, réservez au 05 46 09 20 15. Téléphonnez au plus tard avant 17h la veille de votre déplacement. Ce service est ouvert à tous.

AMÉNAGEMENT

Les travaux de la Salle des Marais de la Prée se précisent

Nous vous en avons parlé dans les précédentes éditions... La salle des Marais de la Prée appelée plus communément par les Portingalais « Salle polyvalente » va bientôt faire sa mue !

Les vues 3D vous permettent de mesurer l'ampleur des travaux qui seront réalisés à compter de l'hiver 2023/2024 pour une durée de 12 mois :

Le confort thermique va être nettement amélioré par l'installation d'une pompe à chaleur, le remplacement des menuiseries, et l'isolation intérieur/extérieur.

La commune s'est attaché les services d'un acousticien qui a formulé des préconisations intégralement reprises dans le programme des travaux. **Le traitement acoustique permettra d'éviter l'effet de résonance lors de manifestations et d'atténuer les nuisances sonores pour le voisinage.**

Côté esthétique, c'est un toilettage complet qui va être opéré du sol au plafond ! À l'extérieur, un bardage en bois marron viendra souligner un enduit lisse blanc, peint en noir au niveau du soubassement. Les ouvertures en hauteur seront masquées par des lames brise-soleil vertical en bois massif.

Côté pratique, la salle sera équipée pour répondre à de multiples usages :

- **Pour l'utilisation sportive**, un traçage au sol des terrains de jeux sera réalisé sur le nouveau revêtement PVC, et plusieurs équipements seront à disposition des associations et des scolaires dans la salle : tables de ping-pong, filet de volley et de badminton, tapis de gym.
- **Pour les manifestations culturelles, les conférences, réunions...** Création d'une régie son et lumière, d'une scène, d'un cadre de scène équipé de quelques rampes de projecteurs, et installation d'un vidéoprojecteur.



- Enfin, la salle va être dotée d'un **office traiteur type « club house »** de 40 m² doté d'une chambre froide, d'un meuble bar et de tout l'équipement nécessaire à la réussite des événements sportifs qui y seront organisés !

Les espaces extérieurs feront l'objet d'une maîtrise d'œuvre différente en cours d'études par la mairie, pour un réaménagement global et une requalification de la place des Marais de la Prée.

Le parking de la Chapelle de la Redoute entièrement refait



L'aménagement du parking de La Redoute destiné aux voitures et aux vélos est terminé.

À noter que l'accès à la plage se fait dorénavant par un chemin situé sur la gauche, sachant que l'accès, existant auparavant, fragilisait les dunes. Des plantations seront effectuées après l'été pour assurer la floraison et éviter les arrosages intempestifs.

Des chemins côtiers tout beaux, tout propres !

Retrouvez le plaisir d'une balade sur nos chemins côtiers qui vont être nettoyés du Petit Marchais jusqu'au golf. Le tronçon Petit Marchais/Gros Jonc a déjà été fait, le nettoyage se poursuivra sur le secteur Gros Jonc/La Redoute puis ultérieurement La Redoute/la Patache jusqu'au golf.

Une page se tourne...

BRIGITTE COULOM ET BERNADETTE

CHATENAY TIRENT LEUR RÉVÉRENCE

Fin septembre, la cloche sonnera pour toujours pour Brigitte et Bernadette, après plusieurs dizaines d'années de bons et loyaux services auprès des enfants qu'elles ont vu grandir et, pour certains, devenir parents à leur tour !

Brigitte Coulom

Après une expérience professionnelle aux urgences de radiologie à l'hôpital de la Pitié Salpêtrière, Brigitte Coulom est arrivée au RPI Saint Clément / Les Portes (Regroupement Pédagogique Intercommunal) à sa création en 2000 grâce à Annie Rayton. La cuisinière, Lucette Serrurier, assurait à l'époque la restauration pour un très grand nombre d'enfants avant la sous-traitance confiée à Scolarest puis à Sodexo.

La mission de Brigitte : superviser le bon déroulement de la restauration scolaire pour les 50 enfants des écoles de Saint Clément et des Portes ainsi qu'une vingtaine d'élèves de la Ferme Aquacole du Lycée Maritime d'Ars. Un tour de force au quotidien qui demande une organisation sans faille et une patience à toute épreuve pour l'ensemble de l'équipe.



Il s'agit aussi de faire déjeuner les enfants dans une atmosphère la plus sereine possible, les calmer, gérer les petits conflits, leur faire découvrir de nouvelles saveurs, et parfois leur apprendre aussi quelques bonnes manières...

Fin septembre, Brigitte va partir pour de nouvelles aventures dans le domaine du bien-être, sa passion depuis plusieurs années. Elle sera remplacée par Ludivine Giraud.

Bernadette Chatenay



Enfant du pays, née à Saint Martin de Ré, Bernadette n'a jamais travaillé en dehors de l'île et toute sa vie professionnelle s'est passée aux Portes.

Embauchée en 1988 par la Mairie pour le ménage de l'école primaire, elle devient Atsem (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles).

Sa mission : accueillir les enfants, les aider à s'habiller et se déshabiller, les assister, les accompagner et entretenir la classe. Mais aussi préparer les ateliers en amont

avec le ou la professeur des écoles, de façon à être disponible pour les enfants dans la journée. Et les instituteurs, elle en a vu plus d'une douzaine pendant sa carrière !

Ce qui lui a toujours plu, c'est son rapport au quotidien avec les petits. Leur spontanéité et leur dynamisme lui ont toujours donné beaucoup de joie. Les rituels de la sieste, les mots doux, le doudou dans le cou et les petites histoires, c'était aussi son plaisir...

C'est donc tout naturellement et sereinement qu'elle évoque son projet de retraite, à savoir profiter dans les meilleures conditions de sa famille et de ses amis autour de bonheurs simples.

Les coulisses du restaurant scolaire

Pendant plus de 20 ans, le bon déroulement du déjeuner à la cantine a reposé sur les épaules de Brigitte. Quatre fois par semaine, dès 10h, le restaurant scolaire vit au rythme des différents services dispensés à l'heure du déjeuner. Sachant que les repas sont livrés à 8h30 en « liaison froide », Brigitte et sa collaboratrice Anaïs Penaud s'occupent de prendre les températures pour vérifier la chaîne du froid et éviter tout risque de contamination, valider les quantités, réchauffer, tailler des portions pour les plus petits et dresser le couvert et les plats.

11h50 : les plus grands de l'école de Saint Clément ouvrent le bal.

Une demi-heure après environ, le 2^{ème} groupe d'enfants, arrivés des Portes en bus, se présente.

La ronde n'est pas pour autant terminée car les ados du Lycée Maritime d'Ars prennent le relais. À 14h, tout ce petit monde devra avoir quitté les lieux.

16h15. L'entretien et le nettoyage sont terminés, cuisine incluse.

« *Je fais comme si c'était chez moi* » précise Brigitte Coulom qui a toujours mis un point d'honneur à respecter les règles d'hygiène strictes. Sans oublier le passage des commandes ainsi que la comptabilité mensuelle des repas.

16h20. Brigitte reprend le bus avec les élèves des Portes. Un des seuls moments de la journée qui permet échange et discussion avec les enfants.